



FICHE TECHNIQUE No 3300-401

HYDRASET®

Accélérateur de prise du béton au chlorure de calcium

DESCRIPTION

L'accélérateur de prise du béton au chlorure de calcium HYDRASET est un adjuvant liquide prêt à l'emploi. Il raccourcit le temps de prise initiale du béton et du mortier normal d'une à trois fois.

HYDRASET améliore la maniabilité et la résistance tout en accélérant l'hydratation du ciment. Il facilite la mise en place du mélange et diminue la durée des travaux de construction en réduisant le temps de prise initiale et de mûrissement. Temps et travail sont épargnés puisque les coffrages et autres protections peuvent être retirés plus rapidement ce qui permet de débiter la finition.

L'utilisation d'HYDRASET ne devrait pas être limitée aux mois durant lesquels la température se situe entre -7 et 7°C (20-45°F). Une amélioration de la maniabilité et un développement de la résistance plus rapide sont aussi obtenus dans la gamme de température allant de 10 à 18°C (50-65°F) puisque lorsque la température descend en dessous de 21°C (70°F), la vitesse d'hydratation du ciment diminue. Lorsque le temps est chaud ou froid, appliquer selon les recommandations d'ACI 305 et 306.

UTILISATIONS

HYDRASET est recommandé pour être utilisé lorsque le temps est frais ou froid afin de réduire le temps de prise et le risque de gel des mélanges de béton et de mortier. Cependant, HYDRASET peut être utilisé chaque fois que l'on désire accélérer le temps de prise afin de réduire les délais d'exécution.

CARACTÉRISTIQUES

- HYDRASET raccourcit le temps de prise initiale d'une à trois heures par rapport à la référence.
- Facilite le développement de la résistance.
- Accélère l'hydratation du ciment.
- Améliore la maniabilité du béton ou du mortier aux basses températures.
- Accélère les travaux de construction en réduisant les temps de prise et de mûrissement.
- Permet de retirer plus rapidement les coffrages à béton et les autres protections.
- Permet d'effectuer la finition plus rapidement.

EMBALLAGE

Bidons de 3,78 litres
Seaux de 18,9 litres
Barils de 205 litres

DURÉE DE CONSERVATION

Les meilleures performances et la meilleure utilisation sont obtenues dans l'année suivant la date de fabrication lorsqu'entreposé à l'intérieur dans son contenant d'origine non ouvert entre 4 et 32°C.

NORMES

- ASTM C 494, Type C
- AASHTO M 194, Type C
- Corps des ingénieurs CRD C 87, Type C

APPLICATION

HYDRASET est ajouté directement à l'eau de gâchage. Réduire la quantité d'eau de 5 à 7% pour compenser l'addition d'HYDRASET. Pour le mortier de maçonnerie, 1,89 L (2 pintes U.S.) d'HYDRASET devrait être utilisé pour chaque sac de ciment de 42,73 kg (94 lb). Pour les ciments de mortier contenant 50% de ciment Portland et 50% de chaux, utiliser la moitié de la quantité d'HYDRASET, soit 950 ml (1 pinte U.S.), si nécessaire.

Pour le béton, les quantités suivantes sont recommandées :

Gamme de température	Quantité d'HYDRASET suggérée par sac de ciment de 42,73 kg (94 lb) (métrique/impérial)
Au-dessus de 21°C	0,47 L (1 chopine)
21°C à 0°C	0,95 L (1 pinte)
0°C à -4°C	0,95 à 1,42 L (1 à 1,5 pinte)
-4°C à -7°C	1,89 L (2 pintes)

Page suivante...

W. R. MEADOWS OF CANADA

70 Hannant Court, Milton, ON L9T 5C1
21 Streambank Ave., Sherwood Park, AB T8H 1N1
(800) 342-5976
Vente Montréal: (514) 865-2406

Hampshire, IL / Cartersville, GA / York, PA / Fort Worth, TX
Benicia, CA / Pomona, CA / Goodyear, AZ / Milton, ON
Sherwood Park, AB
www.wrmeadows.com
info@wrmeadows.com

PRÉCAUTIONS

HYDRASET agit uniquement sur la partie ciment Portland du mélange et n'est pas un antigel pour la partie eau. HYDRASET n'a aucun effet sur les mortiers de chaux purs et ne devrait pas être utilisé avec les stuccos d'oxychlorures. Utiliser HYDRASET directement du contenant scellé par le fabricant; ne pas diluer. Éviter le contact direct. L'ingestion peut causer une irritation modérée à grave des voies digestives. Lire et suivre les précautions et les informations concernant l'application sur le contenant avant usage. Consulter la fiche de données de sécurité pour obtenir des informations complètes sur la santé et la sécurité.

NUMÉRO ET TITRE DE LA SPÉCIFICATION

03 30 00 : Béton coulé en place

2025-01-16

SEALTIGHT® est une marque de commerce enregistrée de W. R. Meadows du Canada

Garantie: W. R. Meadows du Canada garantit qu'au moment et à l'endroit où nous faisons la livraison, nos matériaux seront de bonne qualité et se conformeront à nos normes publiées, alors en vigueur à la date de l'acceptation de la commande, sauf en ce qui concerne les variations ne se rapportant pas aux matériaux LA GARANTIE CI-DESSUS SERA EXCLUSIVE ET REMPLACERA TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPRIMÉES OU SOUS-ENTENDUES, Y COMPRIS TOUTES GARANTIES SOUS-ENTENDUES DE COMMERCIALISATION ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER ET TOUTES LES AUTRES GARANTIES APPLICABLES PAR LA LOI, EN COURS D'ACTION, PAR COUTUME COMMERCIALE OU AUTREMENT. En tant que recours exclusif pour toute infraction à cette garantie, nous remplacerons les matériaux défectueux, à condition cependant que l'acheteur examine les matériaux à la réception et nous avise promptement par écrit de toute défektivité avant que les matériaux ne soient utilisés ou incorporés dans une construction. Trois mois après la livraison des matériaux par W. R. Meadows du Canada, toutes nos garanties et autres obligations en ce qui concerne la qualité des matériaux ainsi livrés seront considérées comme étant remplies et toutes nos responsabilités à cet égard seront terminées, et aucune poursuite pour infraction à l'une de ces obligations ne pourra donc être entamée. W. R. Meadows ne sera en aucun cas responsable des dommages fortuits. A moins d'un accord contraire formulé par écrit, aucune garantie n'est offerte pour des matériaux qui ne sont pas fabriqués par W. R. Meadows du Canada. Nous ne pouvons pas garantir, et d'aucune façon nous ne garantissons, aucune méthode particulière d'utilisation ou d'application, ni les performances des matériaux sous aucune condition particulière. Ni cette garantie, ni notre responsabilité ne peuvent être prolongées, ni amendées par nos vendeurs, distributeurs ou représentants, par les représentants de nos distributeurs, ni par aucun renseignement de vente ou dessin.